

Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues - CAARUD (1/2)

La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique (article L.3121-5 du code de la santé publique) a, pour la première fois, permis une reconnaissance législative de la politique de réduction des risques mise en œuvre, jusque là, par voie de circulaire.

Elle vise à définir l'objet de cette politique, à affirmer la responsabilité de l'Etat dans ce domaine et à sécuriser le statut et le financement des structures intervenant dans ce champ en les inscrivant parmi les établissements médico-sociaux.

Cette réforme s'inscrit dans la volonté de donner un cadre aux structures de réduction des risques après avoir conféré un cadre aux pratiques à travers le référentiel national des actions de réduction des risques, publié par décret du 14 avril 2005.

Ce dispositif a pour objectif de prévenir ou de réduire, en s'adaptant aux besoins locaux, les effets négatifs liés à la consommation de stupéfiants y compris dans leur association avec d'autres substances psycho-actives (alcool, médicaments...) et, ainsi, à améliorer la situation sanitaire et sociale de ces consommateurs. Elle s'adresse à des personnes qui ne sont pas encore engagées dans une démarche de soins ou dont les modes de consommation ou les produits qu'ils consomment les exposent à des risques majeurs qu'ils soient infectieux, accidentels, psychiatriques, etc.

Les missions des CAARUD

- l'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues,
- le soutien aux usagers dans l'accès aux soins,
- le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle,
- la mise à disposition de matériel de prévention des infections,
- l'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers,
- le développement d'actions de médiation sociale.

Les CAARUD ont également une mission de participation au dispositif de veille en matière de drogues et toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

En Bretagne, il existe actuellement un CAARUD sur chaque département (Rennes, Saint Brieuc, Lorient (permanences sur Ploërmel et Pontivy) et Brest). Chaque CAARUD a rempli en 2007, un recueil de données relatives aux usagers (enquête ASA CAARUD, OFDT¹), afin de disposer d'indicateurs de suivi de la file active et des caractéristiques des consommateurs de drogues pris en charge. Voici présentées ci-après quelques données issues de cette enquête pour la région Bretagne.

Caractéristiques des CAARUD bretons

Le temps de personnel « salarié » dans chacune de ces structures est compris entre 2.25 et 2.93 équivalent temps plein, avec la plupart du temps un directeur, (ou coordinateur, chef de service), du personnel administratif, et un chargé de mission autrement appelé un délégué d'action. Certaines structures bénéficient de temps infirmier, éducateur, assistant social.

	Lieu fixe du CAARUD	Unités mobiles	Equipe de Rue	Equipe en milieu festif	Intervention en prison	Intervention en squat
Côtes d'Armor	1 lieu fixe	1	2	3 et +	Oui	Oui
Finistère	2 lieux fixes	nd	1	1	nd	Oui
Ille-et-Vilaine	1 lieu fixe	Aucune	1	1	Non	Non
Morbihan	1 lieu fixe	1	Aucune	1	Non	Non

* Données non disponibles

Deux points communs caractérisent l'ensemble des CAARUD : l'accueil des usagers dans un lieu fixe et les interventions en milieu festif. En revanche, plusieurs spécificités les caractérisent. Ainsi, seuls deux CAARUD semblent bénéficier d'unités mobiles. Deux font des interventions dans les squats, un en prison et trois ont des équipes de rue.

¹ Rapport d'Activités Standardisé Annuel

Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues - CAARUD (2/2)

Les services proposés au sein des lieux d'accueil des usagers

L'ensemble des CAARUD propose aux usagers un espace d'accueil et de repos, la mise à disposition de boissons et de nourriture, un point téléphone/internet. Trois d'entre eux disposent d'un espace laverie (lave linge, sèche linge, et d'un espace sanitaire (douche par exemple).

Caractéristiques de la file active

	File active	dont nouveaux usagers accueillis	% de femmes
Côtes d'Armor ¹	700	150	42,8%
Finistère	332	165	34,3%
Ille-et-Vilaine	210	113	22,4%
Morbihan	50	50	nd*
Total	1292	478	-

* Données non disponibles

Globalement, 1 292 usagers ont été accueillis dans les CAARUD en Bretagne en 2007. 478 étaient des usagers nouvellement accueillis. L'ouverture courant 2007 du CAARUD dans le Morbihan explique les plus faibles effectifs (file active...) par rapport aux autres CCAARUD.

Environ 33% des usagers sont des femmes. Tous sexes confondus, les tranches d'âge les plus représentées sont les 18-25 ans (42,3% des usagers) et les 25-35 ans (37,8%), les 35 ans et plus représentant une minorité. S'agissant des modes d'usage, la plupart sont des injecteurs (environ 57%), avec cependant, une plus forte représentation de ces derniers dans les Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine. Il est à noter une très forte présence d'usagers inhaleurs/fumeurs dans le Morbihan (98%). Les produits le plus souvent consommés semblent être le cannabis (87%), l'héroïne (69%), la cocaïne (63%) et dans des proportions similaires l'ecstasy et le LSD (environ 51%).

Mise à disposition de matériel de prévention

Dans le cadre de leurs actions, les CAARUD mettent à disposition des usagers du matériel de prévention : préservatifs (5 231 préservatifs féminins et 101 698 préservatifs masculins ont été diffusés en 2007), Trousse d'injection (5 206 distribuées en 2007), seringues à l'unité (92 959 seringues de 1 cc et 15 057 seringues de 2 cc), filtres (35 803), cupules stériles (60 939), tampons, mais aussi des jetons d'accès aux automates et des brochures et du matériel d'information.

	Trousses d'injection	Seringues à l'unité 1 cc	Seringues à l'unité 2 cc	Préservatifs féminins	Préservatifs masculins	Filtres stériles	Cupules
Côtes d'Armor ¹	200	26 000	1 100	5 000	96 120	7 600	19 500
Finistère	129	23 230	-	178	2 058	9 145	6 899
Ille-et-Vilaine	3 232	42 619	13 846	50	3 232	17 673	34 018
Morbihan	1 645	1 110	111	3	288	1 385	522
Total	5 206	92 959	15 057	5 231	101 698	35 803	60 939

Les importantes disparités observées entre le département du Morbihan et les autres départements tiennent du fait de l'ouverture récente du CAARUD sur ce département. Un temps est nécessaire pour que les usagers prennent connaissance de l'existence de la structure et des services qui leur sont proposés.

Enfin, parmi les services proposés par les CAARUD, il y a la récupération de seringues souillées et le prêt des récupérateurs. Sur l'année en Bretagne, 1 959 containers ont été prêtés aux usagers par les CAARUD.

¹ : Données intégrant pour le département des Côtes d'Armor, l'activité en « lieu fixe » et en milieu festif